

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 octobre 2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	12	13

Vote
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 11 octobre à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06 octobre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06 octobre 2023.

Présents : Mesdames BAYON Typhaine, BRULE Clarisse, STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, FÈVRE Béatrice, LE NINAN Alexandra, TASTARD-OUTIN Christelle,
Messieurs BEY Jean-Marie, BOSCHET David, COUEDIC Jérôme, DUPÉ Laurent, MILOUX François, PUISSANT Gérard

Absent :-

Absente ayant donné procuration : Madame VILLET Emilie (procuration à STRICOT BERTHEVAS Gaëlle)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BEY

11OCT23_07 – Tarifs communaux pour l'année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le conseil municipal est compétent pour décider des tarifs communaux (cimetière, location de la salle de la mairie, redevance assainissement) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour :

- FIXE les tarifs pour l'année 2024 comme suit :

Concession cimetière, columbarium et jardin du souvenir	Location de la salle de la mairie	Redevance assainissement
<ul style="list-style-type: none">• Concession de 30 ans : 80 €• Concession de 50 ans : 120 €• Caverne de 15 ans : 400 €• Caverne de 30 ans : 700 €• Jardin du souvenir : 50 € la dispersion de cendres	<p>Particuliers de Saint-Abraham :</p> <ul style="list-style-type: none">• Salle : 70 €• Salle et cuisine : 110 € <p>Particuliers de l'extérieur</p> <ul style="list-style-type: none">• Salle : 85 €• Salle et cuisine : 125€	<ul style="list-style-type: none">• Abonnement : 95€ HT• Consommation : 1,54 le m3.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 11 octobre 2023
Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS



Le secrétaire de séance